

Adaptation et atténuation : késako ?

Atténuation. Adaptation. Voilà les deux concepts clés de la lutte contre le changement climatique et les deux chapitres les plus importants de l'accord qui est attendu à Paris en décembre 2015 lors de la COP21. Mais, et c'est l'un des problèmes pour la mobilisation de l'opinion, le sens et l'importance de ces deux concepts restent largement obscurs.

Alors, de quoi s'agit-il ?

L'atténuation consiste à traiter les causes du changement climatique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement de la planète. Pour cela, deux types d'action sont possibles. Premier type d'action : réduire les sources d'émissions dans les différents secteurs d'activité, par exemple en substituant les voitures à moteurs thermiques par des voitures électriques, en isolant mieux les bâtiments pour réduire leurs besoins en chauffage, ou en remplaçant la production d'électricité à partir de charbon par le développement des énergies renouvelables. Deuxième type d'action : absorber le CO₂ de l'atmosphère en développant des « puits de carbone ». Ces derniers peuvent être naturels, comme la forêt, ou artificiels, comme la technologie du « captage et stockage du carbone » qui consiste à récupérer le CO₂ émis en grande quantité par les industries lourdes et à le stocker sous terre.

L'adaptation consiste non plus à traiter les causes mais à se protéger des conséquences du changement climatique, en organisant notre ajustement aux nouvelles conditions climatiques. Il est en effet acquis que même si les émissions de gaz à effet de serre étaient réduites drastiquement et rapidement, l'élévation des températures, la montée du niveau des océans ou le dérèglement des précipitations sont d'ores et déjà inévitables. Les mesures peuvent être physiques, comme la plantation de haies pour protéger un territoire de l'érosion et des inondations ; institutionnelles, comme l'instauration de systèmes de vigilance et d'alertes pour les risques sanitaires ; stratégiques, comme la mise en place de mesures d'économie d'eau.

Atténuation et adaptation, ces deux volets de la lutte contre le changement climatique ont souvent été traités de façon indépendante l'un de l'autre.

A première vue, en effet, ils s'opposent termes à termes. L'un est préventif, l'autre curatif. Les stratégies nécessaires amènent pour l'un à la gestion globale d'un bien public mondial, et pour l'autre à l'élaboration de plans à l'échelle d'une région. L'un est quantifiable avec une mesure universelle – les tonnes de CO₂ émises ou évitées -, l'autre repose sur des indicateurs divers difficilement compressibles à un indice universel. L'un semble urgent : il faut réduire les émissions maintenant pour éviter les pires conséquences du dérèglement climatique ; l'autre semble plus lointain : les effets les plus graves auront lieu plutôt dans la seconde moitié du 21^{ème} siècle.

Par conséquent, l'idée que l'adaptation marquerait l'échec de l'atténuation s'est longtemps imposée et, avec elle, une hiérarchie implicite qui a relégué l'adaptation aux marges des politiques de lutte contre le changement climatique. Cette hiérarchie a été renforcée dans les négociations internationales par les pays du Nord. Premièrement, car les effets du changement climatique se feront sentir de façon beaucoup plus aigüe dans les pays du Sud, plus exposés et plus vulnérables. Deuxièmement, car négocier sur l'adaptation, au niveau international, c'est concrètement négocier l'apport de financements – fournis par les pays du Nord. Troisièmement, car l'on a craint que parler d'adaptation détourne les pays, et notamment les émergents, d'un effort sur la réduction de leurs émissions.

La situation a cependant évolué au cours des dernières années à mesure que les premiers effets du changement climatique se sont fait sentir, et que les études du GIEC prédisent avec de plus en plus de précision les impacts sur les territoires. Lors de la COP20, qui s'est tenue à Lima en décembre dernier, les pays en développement ont obtenu que les « contributions nationales » que doivent soumettre tous les pays avant le mois d'octobre 2015, incluent des stratégies d'adaptation.

Une approche progressiste des négociations sur le climat suggère d'aller plus loin : il faut penser en cohérence les

politiques d'adaptation et d'atténuation.

Il sera en effet de plus en plus indispensable d'agir simultanément dans les deux directions : impossible de s'adapter à un monde à +5 ou 6 degrés, ce qui serait ce vers quoi l'on irait sans atténuation. Impossible d'ignorer que des millions d'hommes et de femmes devront s'adapter pour se protéger des changements dont on sait d'ores et déjà qu'ils auront lieu – quand bien même des politiques d'atténuation très audacieuses seraient mises en place.

Mieux, il peut exister des synergies et des effets de levier entre des mesures d'adaptation et d'atténuation : la réduction de l'utilisation des énergies fossiles, qui est une mesure d'atténuation par excellence, peut avoir des co-bénéfices positifs sur l'adaptation des populations, qui, devenant moins dépendantes, subiront de façon moins aigue la raréfaction et l'augmentation du prix de ces énergies fossiles. Au niveau financier, une politique d'adaptation qui présente aussi des effets d'atténuation pourra également bénéficier d'un meilleur accès aux financements internationaux.

Inversement, traiter adaptation et atténuation en silo pourrait dans certains cas limiter leur impact, voire avoir des effets contreproductifs. Par exemple, conserver une forêt afin qu'elle puisse stocker du carbone peut avoir comme effet d'interdire ou de réduire son accès aux populations locales, et entraîner une diminution de leurs revenus et de la diversité de leur activités, les rendant ainsi plus vulnérables au changement climatique.

Un dernier argument. Au-delà de la nécessité de penser en cohérence adaptation et atténuation, il faut bien comprendre que l'adaptation est une préoccupation de plus en plus forte des pays en développement. Donner des garanties sur le sujet permettrait de nouer des alliances avec des pays qui, comme la France et l'UE, veulent que les négociations débouchent sur un accord ambitieux à Paris.

En décembre, ce sera adaptation **et** atténuation.

Gilles Finchelstein est Directeur Général de la Fondation Jean Jaurès.

Ernst Stetter est Secrétaire général de la Fondation Européenne d'Etudes Progressistes (FEPS).